



HINDISHEIM INFO

D'HINDSEMER NEISCHT

MARS 2019

www.hindisheim.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers Hindisheimois, liewi Hindsemer,

Le propos de ce « HINDISHEIM INFO » est de garder le lien et de porter à la connaissance des villageois les informations succinctes du moment.

L'actualité, c'est d'abord le retour du printemps, précédé par un autre retour, celui des cigognes.

Et nous espérons que cette saison connaisse une météo plus clémente que l'année dernière.

Côté bonnes résolutions du printemps, la municipalité invite à nouveau toutes bonnes volontés à participer au nettoyage de la nature « Osterputz » samedi le 6 avril. Il y a aussi le Plan Local d'Urbanisme, dont l'enquête publique se termine. Depuis 2015, nous avons travaillé à l'élaboration de ce PLU dans un cadre réglementaire très contraint qui nous impose une maîtrise des ressources foncières.

Une autre échéance prochaine : les élections européennes qui auront lieu dans les 27 États membres de l'Union Européenne, Royaume-Uni

désormais exclu. En France, elles se dérouleront dimanche 26 mai. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

C'est un suffrage important, je formule le vœu que les Hindisheimois y participent à nouveau massivement et que ces élections soient l'occasion d'un projet européen renouvelé et fédérateur.

A l'aube de cette nouvelle saison, caractérisée souvent par un regain d'activités personnelles et associatives, je vous souhaite, je nous souhaite avant tout de cultiver ce Vivre Ensemble indispensable à notre communauté villageoise.

Pascal NOTHISEN



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Inscription pour les ENFANTS NÉS EN 2016.

Pour la partie administrative de l'inscription, la directrice recevra exclusivement les PARENTS,



Nom de famille commençant par les lettres	Date	Horaire
A à M	vendredi 05 avril 2019	16h00 à 16h20
N à Z	vendredi 05 avril 2019	16h30 à 17h00

Veuillez vous munir :

- du LIVRET DE FAMILLE ou d'une pièce d'identité de l'enfant.
- du CARNET DE SANTE de l'enfant ou de ses certificats de VACCINATION.

Les familles qui ne pourront pas se rendre disponibles aux créneaux proposés sont invitées à prendre rapidement rendez-vous avec la directrice (03.88.64.14.88 ou ece.0670206k@ac-strasbourg.fr) pour l'inscription de leur enfant.

En juin (un vendredi après-midi), la maîtresse des petits propose d'accueillir les ENFANTS INSCRITS dans sa classe, afin de leur faire découvrir leur future école.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Le samedi 6 avril 2019, la commune de Hindisheim organise le nettoyage de printemps. Les personnes sensibles à la propreté de l'environnement sont invitées à se joindre aux élus. Par mesure de sécurité, il est conseillé de se munir d'un gilet fluorescent. Sacs et gants seront fournis. Le rendez-vous est donné à 9h00 devant la Mairie.

Un apéritif, offert par la commune, clôturera cette matinée de travail.

Inscription au secrétariat de la mairie :
03 88 64 26 22 ou par mail : mairie-hindisheim.secretariat@wanadoo.fr

CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ



Cette année encore la commune met en place un soutien aux familles de Hindisheim dont les enfants entre 4 et 12 ans sont accueillis dans un centre de loisirs des alentours pendant les vacances d'été. Cette aide financière s'élèvera à 3 € par jour et par enfant selon les critères suivants :

- Sont concernés les enfants entre 4 et 12 ans domiciliés à Hindisheim.
- La subvention est limitée aux vacances scolaires d'été (mois de juillet et août).
- Ne seront admis que des accueils en centre de loisirs sans hébergement dans un rayon de 30 km autour de Hindisheim.
- Le montant de la subvention est limité à 15 jours/ enfant par an.
- La subvention sera attribuée sur présentation d'une facture nominative payée au centre de loisirs faisant état du nom et prénom de l'enfant et de la période d'accueil.

Les parents effectueront une demande à laquelle seront ajoutées les pièces justificatives et qui sera déposée en mairie avant fin septembre de l'année concernée.

L'ARRÊT DE BUS LITTÉRAIRE



L'arrêt de Bus Littéraire reprend du service du 25 mai 2019 au 23 août 2019 à l'arrêt de bus, place du 26 novembre. Chaque

habitant peut déposer un livre ou une bande dessinée sur une étagère et en emprunter un. Merci de prendre soin de ce lieu afin que tous puissent en profiter. Bonne lecture.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERT HORAIRE D'ÉTÉ



Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets occasionnant

des fumées dans vos jardins. Pour vos déchets verts, bois et gravats, ayez le bon réflexe : le point d'apport volontaire vert.

A Hindisheim, il est ouvert :

- les samedis de 9h à 12h
- les lundis de 16h à 18h (à partir du 1er avril 2019)

Nous vous rappelons également que vous devez nettoyer régulièrement les abords de vos maisons, caniveaux et trottoirs (suppression de saletés et arrachage des herbes disgracieuses).

J'AIME MON CHIEN, J'EN SUIS RESPONSABLE ET J'EN PRENDS SOIN !



Le ramassage partout c'est valable même dans les espaces verts !

Impossible de tondre ou de planter dans des massifs envahis

par les déjections. Ramasser c'est respecter les agents communaux, qui n'aiment pas plus que les piétons avoir de la crotte sous les pieds ou pire, dans leur cas, sur les mains !

Ramassez ses crottes, un geste simple grâce aux sacs à déjections mis à disposition par la commune. Vous les trouverez en trois points du village: en face du rond-point, à l'entrée ouest, près du tri enterré rue du fossé et rue de l'étang. Pour vous faciliter le dépôt de ces sachets, plusieurs poubelles sont à votre

disposition à travers notre village : près de la salle St Etienne (2), City stade (3), Station de pompage (1), près du jeu rue de la Kaltau (1), stèle (1), Laiterie (1), Wacht (1), Abribus (1), lotissement beau Site (1), Dalenmark (1), près de l'église (1) et Lavoir (1)..

INFORMATION SUR LE CABINET DES INFIRMIÈRES

Ouverture d'un cabinet d'infirmiers au pôle santé 15, rue de la Kaltau.

Vous pouvez contacter les infirmières Sandra CHRISTMANN et Nathalie VILLARS au 03 88 76 08 37

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019, une nouvelle carte d'électeur vous sera envoyée quelques jours avant le scrutin. Pour pouvoir voter ces élections, vous devez être inscrits sur les listes électorales, au plus tard, le 30 mars 2019. Depuis le 1er janvier 2019, les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire en ligne sur www.demarche.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr ou en mairie.

Chaque électeur devra :

- être âgé de 18 ans au plus tard le 25 mai 2019,
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union Européenne,
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine.
- Pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne, apporter la preuve de son attache avec la commune d'inscription.

Une permanence pour les inscriptions sur la liste électorale sera assurée le samedi 30 mars 2019 de 10h00 à 12h00.

- Toute inscription est faite sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
- Dernier délai pour pouvoir participer aux élections européennes.

QUE VIVE LE COMMERCE LOCAL !

Quoi de plus sympathique que de se promener dans notre village et de s'arrêter dans les commerces pour converser avec des commerçants qui vous

connaissent et faire quelques courses. Et quoi de plus facile que de venir à pied ou à vélo faire ces courses dans un commerce de proximité. Il y a quelques temps, un de nos commerces avait dû fermer, et tout le monde a pu se rendre compte à quel point c'était problématique pour les personnes âgées ou pour des courses d'appoint. Les commerces de proximité sont nécessaires à la vie de notre village, il serait dommage d'en perdre. Alors que notre village compte deux boulangeries-pâtisseries, une boucherie, une supérette, un horticulteur, un salon de coiffure, un tabac-presse, une agence bancaire, deux garages, un restaurant... et différents artisans et entreprises, il n'est peut-être pas la peine d'aller voir ailleurs mais, au contraire, venir rendre une petite visite à nos commerçants qui se feront un plaisir de vous accueillir et vous conseiller.

C'est quand on a les choses sous la main qu'il faut s'en rendre compte, alors soutenons nos commerces de proximité !

A noter l'ouverture saisonnière de FLEURS BARTHEL (du 17 avril au 3 juin 2019)



SERVICE ESPACE INFO ENERGIE DU CANTON D'ERSTEIN



Pour vos projets de maîtrise de l'énergie, l'Espace Info Energie du Canton d'Erstein vous accompagne. Ce service public de proximité est proposé par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, en partenariat avec l'ADEME, la Région Grand Est et la Ville d'Erstein. Il est membre du réseau FAIRE, le service qui vous guide pour améliorer le confort de votre logement.

Prenez contact avec l'Espace Info Energie du Canton d'Erstein, un lieu de conseils gratuits, indépendants et objectifs sur toutes les questions relatives à l'énergie dans l'habitat et au changement climatique.

Aurélië BRUDER, conseillère Info Energie se tient à votre disposition : du mardi au jeudi de 8h à 12h / 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h / 13h à 16h et sur rendez-vous

email : canton-erstein@eie-grandest.fr
tél 03 88 59 86 27



CALENDRIER DES FÊTES

AVRIL

- Samedi 06 : Benne à papiers + Osterputz
- Dimanche 14 : Pêche à l'américaine + vente de gâteaux après la messe
- Dimanche 21 : Fête de Pâques
- Dimanche 28 : Pêche 2x4h + marché aux puces de l'USH

MAI

- Mercredi 01 : Marche + sortie pédestre de l'AAPPMA
- Dimanche 05 : Profession de foi
- Mercredi 08 : Fête de la pêche
- Samedi 11 : Soirée tartes flambées
- Samedi 18 : Soirée tartes flambées
- Dimanche 19 : Premières Communions
- Vendredi 24 : Collecte de sang + AG USH

JUIN

- Dimanche 02 : Tournoi de pétanque
- Samedi 08 : Tennis en fête
- Vendredi 14 : Fête de l'école maternelle
- Samedi 15 : Feu de la Saint Jean
- Jeudi 20 : Fête de la musique
- Samedi 29 : Kermesse de l'école élémentaire + Cours de taille en vert
- Dimanche 30 : Fête patronale

JUILLET

- Samedi 06 : Benne à papiers
- Samedi 13 : Feu d'artifice
- Dimanche 28 : Pêche des retraités

AOÛT

- Dimanche 11 : Tournoi de pétanque de l'AAPPMA
- Samedi 31 : Fête des récoltes d'antan

SEPTEMBRE

- Dimanche 01 : Fête des récoltes d'antan
- Vendredi 06 : Collecte de sang
- Samedi 07 : Matinée d'inscription du Cercle Saint Etienne
- Vendredi 13 : Accueil des nouveaux arrivants
- Sam-Dim 28- Exposition Fruits, Fleurs et Légumes
29 :

OCTOBRE

- Samedi 05 : Benne à papiers
- Jeudi 10 : Réunion d'automne du Comité des Fêtes
- Samedi 19 : Assemblée Générale du Cercle Saint Etienne
- Samedi 26 : Soirée Halloween

NOVEMBRE

- Vendredi 01 : Cérémonie au monument aux morts
- Samedi 09 : Loto de l'USH
- Dimanche 24 : Assemblée Générale de l'AAPPMA + Fête de la Sainte Cécile

DÉCEMBRE

- Vendredi 06 : Collecte de sang + Saint Nicolas
- Samedi 07 : Fête de Noël des enfants du Cercle Saint Etienne
- Samedi 14 : Fête de Noël des jeunes de l'USH

